

VILLE D'ISTRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 9 heures, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres, qui a quitté la séance à partir du point 2 : Compte Financier Unique 2024 – Budget principal. Monsieur Loïc RAOULT, Conseiller Municipal, est élu Président de séance à l'unanimité à partir du point 2 : Compte Financier Unique 2024 – Budget principal jusqu'à la fin de la séance.

M. le MAIRE.- Madame Slotala, auriez-vous l'amabilité de faire l'appel ? Merci.

Madame Françoise SLOTTALA, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, CAMOIN, ARAGNEAU, FALCO, GARCIA, AYOT, IMBERT, SANTINI, COLSON, QUET, TRONC, BREMAUD, TRAMONTIN, EINAUDI, MORA, ALVERNHE, BLANCHON, GEFFRAULT, BERNARDET, GRIMALDI, SLOTTALA, RAOULT, MAYOR, DECOMBIS, SIERRA, GOUIN, PLANELLES, PRETOT, CAILLAT, GABANOU.

Absents excusés :

Mesdames et Messieurs,
Mme CAMBILLAU, Conseillère municipale, procuration à M. ARAGNEAU
Mme GODIN, Conseillère municipale, procuration à M. BREMAUD
Mme BRAHMIA, Conseillère municipale, procuration à M. GRIMALDI
Mme LOPEZ, Conseillère municipale, procuration à Mme TRAMONTIN
Mme REYNAUD, Conseillère municipale, procuration Mme DECOMBIS
Mme LEBAN, Conseillère municipale, procuration à M. PRETOT
Mme BOUTROUX, Conseillère municipale, procuration à M. GARCIA
M. PRIAUD, Conseiller municipal
Mme CRIADO, Conseillère municipale

Absent :

Sandy POLETTTO, Conseiller Municipal

M. le MAIRE.- Chers collègues, nous allons commencer notre Conseil municipal par la série des hommages, comme à l'accoutumée.

Je voudrais que nous nous souvenions du drame qui s'était déroulé au domicile du père d'Estelle, à Fos-sur-Mer, le samedi 8 mars dernier : un homme a tiré à bout portant sur sa fille Estelle, âgée de 16 ans, puis a retourné l'arme contre lui, se blessant grièvement. Une jeune fille arrachée à la vie si jeune, cela touche nos cœurs et nous attriste. Cet acte horrible, il l'explique dans une lettre évoquant son mal-être suite à sa séparation.

Le père d'Estelle ayant quitté Fos pour travailler, il s'est installé à Istres, dont l'épouse est encore résidente. Nous ne sommes pas là pour juger qui ce soit – la justice fera

son travail –, mais je tenais, à travers cet hommage, assurer à la maman d'Estelle mon plus profond soutien dans l'épreuve qu'elle traverse et témoigner l'émoi et la tristesse qu'a suscité la disparition de sa fille.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à ses deux enfants, beaucoup de courage pour traverser cette terrible épreuve. Tout le Conseil municipal partage bien sûr ces sentiments et se joint à moi pour présenter nos sincères condoléances à l'ensemble de la famille d'Estelle.

Raymond Mallerin nous a quittés le 17 mars 2025, à l'âge de 102 ans. Il résidait à Lançon-de-Provence. Fédérateur et charismatique, Raymond Mallerin a marqué sous son empreinte indéfectible le Centre éducatif et culturel des Heures Claires. Son souvenir restera gravé dans l'esprit de tous les Istréens qui ont eu le bonheur de le connaître et de travailler avec lui. Il a été étudiant à l'université de la Sorbonne, enseignant agrégé de lettres classiques en 1949. Raymond Mallerin commence par enseigner sa discipline et a déjà en charge des activités culturelles. Il souhaite partir à l'étranger et est formé proviseur au Maroc, puis au Cambodge où il expérimente six lycées sur la danse, le théâtre et la culture, forgeant ainsi ses premières armes sur ce qu'il a appelé celles du CEC, l'âme du CEC.

À son retour en France, il reprend la direction du lycée de l'Empéri à Salon-de-Provence pendant les événements de mai 1968. C'est à ce moment-là qu'il entend parler du projet du CEC, un projet sensationnel pour lequel il candidate immédiatement. Emblématique et premier directeur du CEC des Heures Claires en 1970, il exercera cette responsabilité jusqu'en août 1977, disant de cette période que c'était une « utopie fertile », comportant à la fois beaucoup de contraintes mais aussi beaucoup de libertés. C'est au CEC qu'il mettra en œuvre ce qu'il a pu développer à l'étranger : un établissement d'enseignement ouvert sur son environnement culturel.

Le CEC est pour Raymond Mallerin le dernier héritier des mouvements d'éducation populaire qui ont érigé en principe l'élève au centre du système. C'est d'ailleurs sur cette inspiration que nous travaillons toujours et que nous avons une espèce d'honneur nostalgique. N'oublions pas que le CEC est le seul équipement de ce type en France. Après avoir été à la tête d'une petite série – trois au maximum –, il est encore là. Il est là parce que nous l'avons alimenté, avec la charge culturelle qu'il représentait et l'intérêt de service public, dans un esprit ouvert, tellement ouvert que le CEC, abritant le CES... Le CES est un équipement secondaire qui a l'habitude de s'enfermer dans des lices, dans des clôtures. Le CEC a toujours son lieu totalement ouvert, au point que les vertus de cette ouverture, dépassant le cadre interne de ce qui se trouve à l'intérieur, qui est bien sûr le brassage des diverses activités, donnent aux parents cette certitude de tranquillité, malgré un contexte ouvert et malgré une habitude d'aller vers ce qui est toujours plus fermé.

À travers ça, M. Mallerin nous montre que cet état d'esprit d'ouverture, qui était fondé sur une société laïque et démocratique et qui était, pour lui, les bases de la citoyenneté, perdure. Nous sommes fiers de le faire dans son sillage.

Je n'oublie pas les éléments qui m'ont permis de connaître la vie publique à travers la confiance qu'il m'avait faite à l'époque. Petit animateur de la Maison pour tous, il m'avait donné quelques responsabilités pour faire des études dans le cadre de la fréquentation du CEC. Cela a pu peut-être servir à des options érigées par lui-même. Raymond Mallerin est vraiment pour nous – en tout cas pour moi – quelqu'un qui a posé le socle culturel de cette Ville, avec un esprit tout à fait particulier. Je voudrais que l'on ait tous cela en conscience, non pas pour transformer Les Heures Claires, qui resteront toujours Les Heures Claires, mais qui peuvent être accrochées à un élément plus historique, plus personnalisé, et moins évanescent, comme le côté paysagiste, d'un quartier serein et paisible, avec le nom de Raymond Mallerin, qui s'accolera donc à l'image du CEC, qui est sa propre image.

M. Sébastien Ringler est décédé le 30 mars 2025, à l'âge de 49 ans. J'ai bien sûr une pensée pour son père, Jacques Ringler, ancien employé à la ville d'Istres, à la retraite depuis 2023, bien connu des agents puisqu'il était impliqué au sein du syndicat UNSA depuis 2009, mais également pour son frère Anthony, éducateur sportif à la Direction des sports, et bien évidemment pour sa conjointe Stéphanie Limagne, employée municipale et responsable de grande qualité de France Services, ainsi que pour leurs enfants Benjamin et Tristan. Le Conseil municipal partage leur peine et leur présente ses plus sincères condoléances.

Un nom qui, pour certains, ne dira pas grand-chose tellement qu'il appartient à une génération d'Istréens qui ont été, à mon sens, un des premiers socles économiques, en tout cas commercial. Je ne sais pas si certains d'entre vous ont en mémoire le nom de Benimelis. C'était un boucher, dont la caractéristique n'était pas d'être commerçant au centre-ville, puisqu'il était commerçant perdu sur la route de Miramas, à la hauteur du rond-point qui mène au Tour de l'étang. Vous avez maintenant un centre d'institut de beauté, qu'une d'entre nous connaît bien, puisqu'elle fait partie de notre liste, qui était occupé par M. Benimelis. C'est là qu'il a été un des bouchers de la grande époque, comme M. Géant, comme M. Magère et toute cette confrérie de personnes que nous avons dans le cœur. Nous ne les oublions pas, étant donné leur participation à la vie commerciale, mais aussi à la vie publique. C'était des notables du trottoir, des gens qui parlaient facilement dans la rue et qui créaient ce lien social. Et M. Benimelis, malgré son éloignement, en faisait partie.

Il n'a pas eu d'enfant parce qu'il n'a pas eu de femme. D'un tempérament calme et discret, il œuvra de nombreuses années auprès de ses parents, dans la boucherie familiale située avenue Saint-Exupéry. Sa famille s'était éloignée d'Istres, puisqu'il y avait bien longtemps qu'ils étaient disparus.

J'ai aussi un gros pincement au cœur en évoquant la mémoire de Fabian Doucet, qui est décédé le 23 mars 2025, à l'âge de 58 ans. C'était un grand sportif passionné de rugby. Il a commencé le rugby à 5 ans. Il a intégré les cadets de la Ville de Fos comme entraîneur et comme coéquipier d'un grand joueur qui fut capitaine de Toulon, une équipe qu'il a supportée.

Il a également joué une année au football à Rassuen – où il s'était un peu perdu parce que son âme était celle d'un rugbyman –, où il a été entraîné par Marc Einaudi. Il revient ensuite à ses amours, notamment en jouant à 13, puis à 15, en passant par Fos, et en œuvrant, avec la dynamique que nous avons crue possible à l'époque, au rassemblement d'Istres et de Fos, puisqu'Istres ne voulait plus jouer dans des catégories supérieures, étant donné que les moyens demandés au niveau du professionnalisme étaient conséquents, bien au-delà de ce qu'on avait déjà mis, qui était déjà beaucoup à l'époque. Avec cette âme, à travers le Rugby Ouest-Provence, on a cru avoir une possibilité, mais ce n'a pas très bien fonctionné, chacun vivant de son côté. Après cela, il a intégré l'association A deux mains, en tant que membre actif, l'association de rugby qui générerait un lien social autour de ses pratiquants ou ses anciens pratiquants.

Il entraînera les juniors du Rugby Club Ouest-Provence, avec d'autres éléments d'Istres. De 2009 à 2011, il sera entraîneur des cadets, toujours au sein de ce club. Il participera également à la création de l'association Poulicanta Beach rugby.

En 1984, Fabian Doucet rencontre son épouse. Ils se marient en 1995. De cette union naîtront deux enfants, Alexia et Jordan. M. et Mme Doucet sont restés unis durant 41 ans. Mme Doucet, qui est une agente de la mairie au service des sports, a été d'une grande dévotion. On l'a soutenue pendant 13 ans, afin de l'aider à supporter cette maladie de Charcot contre laquelle il s'est battu. C'était un homme courageux. Le rugby donne une carrure vers la dureté. C'était un battant et, malgré la souffrance, il a toujours fait preuve

d'humour, de dérision et de force de caractère, ceci afin de pouvoir faire face à cette terrible maladie.

En 2023, un bonheur vient éclairer sa vie, avec la naissance de Seol Hwa, prénom d'origine coréenne, racine de son beau-fils, sa petite-fille qui a été le soleil de sa vie et lui a été, pour lui, une grande et immense joie. Le Conseil municipal présente ses condoléances à la famille.

Le 31 mars 2025, à l'âge de 75 ans, M. Guy Gual nous a quittés. L'action qu'il a prodiguée pendant des années a décuplé toute l'affliction et toute la fission istréenne qui s'est retrouvée ce jour-là en deuil. Sa silhouette dans le « callejon » va manquer à tous les aficionados. Discret, humble et passionné de tauromachie depuis toujours, il prendra les rênes des anciennes arènes d'Istres jusqu'aux nouvelles arènes du Palio, à travers l'association Istres Afición. On lui doit l'organisation de la première corrida de taureaux officielle, le 7 août 1994. Il contribua énormément au maintien de la tauromachie dans sa ville et joua un rôle capital à la construction du Palio, inauguré en 2001. L'année suivante, il créa la première feria. Il sera le témoin de la grâce du premier taureau, de l'élevage de Cebada Gago à Istres. Cette ultime corrida allait marquer la fin d'une époque, pour laisser une place nouvelle à une ère qui commençait avec la propulsion de la feria d'Istres au-delà des frontières nationales. Cela le rendait très fier.

Il intronisera Bernard Carbuccia, qui deviendra, grâce à ses précieux conseils, le directeur des arènes d'Istres. Ce dernier me confie lui avoir rendu visite la veille de son décès. Malgré son état, il était curieux de connaître l'avancée de l'édition 2025 à laquelle il voulait bien sûr participer.

J'aurai un message personnel, puisque tout le monde sait les liens familiaux qui m'ont uni à Guy. Je voudrais dire que, au-delà de la personnalité que nous avons pu non pas découvrir mais vivre conjointement pendant des années, à travers sa passion et à travers les effets de sa passion... Ce sont toujours les gens qui amènent des situations qui vous conditionnent des idées et qui amènent des résultats. Si les nouvelles arènes d'Istres existent, on peut dire que, dans le germe des réflexions, il a pesé inconsciemment dans le choix que l'on avait pu faire à l'époque. Je le remercie pour cela. Je le remercie aussi de m'avoir donné l'occasion – c'est curieux de dire cela à ce moment-là – d'un grand moment, la veille de sa mort. Je suis allé le voir. On a vraiment le regret de ne pas pousser – j'invite tout le monde à voir, à chaque fois qu'il sent le germe de quelque chose de ce type auprès de quelqu'un qu'il connaît –, d'aller dans la tripe et dans le cerveau des gens, dans leur âme, pour voir l'importance de ce que cela représente vraiment. J'ai rencontré quelqu'un de serein, je pourrais dire joyeux, comme si on pouvait être joyeux et heureux d'aller à la mort, en sachant qu'elle va arriver. Si avec humour et dérision, il pensait aller au rang des handicapés aux arènes pour la prochaine feria, il était quand même conscient que la mort était là. Il était joyeux d'avoir mené une belle vie, avec des gens qui lui ont apporté énormément, et joyeux d'avoir eu des filles et une sœur mémorables, qui lui ont permis de franchir le seuil dans la paix.

Vous avez reçu un grand moment d'honneur, de dignité, de simplicité et de réflexion par rapport au moment où tout le monde sera dans cette situation, j'espère sans souffrance. Merci.

Je propose que, dans ce cadre-là, nous appelions le lieu de prière des arènes du Palio de son nom.

A – Communications de Monsieur le Maire

M. le MAIRE.- Nous allons aborder l'ordre du jour, et tout d'abord les communications.

Je voudrais rappeler et saluer la rencontre que nous avons eue hier, Alain Aragneau et moi, avec Mme Corinne Simon, qui est la préfète déléguée auprès du préfet de police. Quelques jours à peine après sa prise de poste – je crois qu'elle l'est depuis 10 jours –, elle a voulu nous rencontrer, non pas qu'il y avait un problème d'actualité, mais parce que cela fait partie des rencontres prévues avec les « grands maires », ceux qui ont une responsabilité sur les communes importantes. Nous avons, avec elle, fait le tour de la situation qui, visiblement, de notre point de vue, au fil de l'actualité et de la vie de tous les jours, ne montre pas une situation particulièrement pénible, même s'il peut y avoir des incidents, comme partout, mais qui sont généralement bien maîtrisés. Elle a pu en avoir conscience par rapport au déploiement des effectifs que nous lui avons démontré. Surtout, à son grand émerveillement, elle a bien jugé que c'était la première fois qu'elle voyait un CSU de cette pointure, avec une précision technologique et numérique qui peut nous permettre d'aller loin, considérant que l'on avait une force en nous pour protéger notre population, ses biens et le patrimoine communal. Cela a été pour nous une rencontre de confirmation. On sait ce que l'on fait, mais c'est bien de l'entendre dire. Le préfet, qui l'avait précédé et qui était venu lors du passage de la flamme olympique, avait dit la même chose. On s'était promis de le refaire venir pour l'inauguration de ce fameux CSU. Puisque Mme la préfète est venue, on verra avec elle si elle peut avoir un temps pour venir, avec toutes les obligations départementales et plutôt marseillaises qui l'accaparent.

Cette rencontre s'est déroulée en présence d'Alain Aragneau, adjoint à la Sécurité. Comme je l'ai déjà dit, nous avons fait un point de la situation. Toujours considérée comme la ville la moins délinquante du département, nous avons convenu avec elle du rang des communes concernées et du fait que ce classement était le résultat de dispositifs de sécurité particulièrement étoffés, que nous lui avons présenté. Effectif de la PM : 78 agents, dont 60 policiers municipaux. Huit postes de police, 7 annexes et un central. Elle a dit qu'elle avait peu vu de communes qui étendaient le maillage de la protection dans tous les coins de son territoire. Huit postes de police, c'est assez exemplaire.

Un CSU avec un fonctionnement H24 qui mobilise ses agents. 158 caméras de vidéosurveillance, avec la volonté d'étendre notre réseau jusqu'à 250. Sept pièges à images, pour lever les dépôts sauvages. Nous lui avons exposé les autres dispositifs qui contribuaient à une tranquillité publique, en lui présentant les missions de la Direction de la citoyenneté. L'excellence de nos relations avec la police nationale a également été soulevée par Mme la préfète, elle-même convenant que ce maillage était indispensable pour garantir le meilleur résultat et assurer une sécurité optimale pour notre objectif.

Dans ce cadre, j'ai été amené à saluer, bien sûr, le travail accompli avec Mme Bonilia Williams, commissaire de police, qui s'en va le 1^{er} juillet. J'ai demandé que l'on se retrouve dans le même état d'esprit de travail et de collaboration avec son successeur. Le message, si besoin, sera dit et répété.

La rencontre s'est terminée par une visite du CSU. Nous avons pu apprécier l'étonnement et la satisfaction de Mme la préfète en découvrant cette installation unique dans le département, à l'exception de la Ville de Marseille.

Nous retiendrons de cette visite une personne déterminée et à l'écoute des maires. Nous lui souhaitons une belle et longue carrière dans notre département. Longue et belle carrière, cela veut dire, implicitement, beaucoup d'incidents, ce que l'on ne souhaite pas par ailleurs.

Justement, pour donner un écho et une différence qui viennent enrichir le débat de notre volonté de sécurisation de notre population et de notre patrimoine, considérant que nous avons certaines satisfactions relevant des contrôles, des pièges à images sur des incivilités commises par des personnes qui se fichent du domaine public, notamment celui des chemins et les forêts, en entreposant des gravats et en arrivant à quelques verbalisations qui ne sont d'ailleurs pas mineures, autant par le nombre que par le chiffre de l'amende... Je vous rappelle que c'est 750 euros, plus 750 euros pour le service à accomplir après. Mais considérant tout de même que ceci était peut-être une bonne chose, mais pas suffisante, car malheureusement, les gens qui ont l'habitude de déposer à certains endroits, voyant qu'il y avait quelques réactions, voire des antidotes pour leur comportement incivil sur le lieu-même, s'exportent ailleurs, ce qui ne nous satisfait guère, d'autant plus que, dans ces endroits, c'est parfois plus problématique, eu égard à leur éloignement.

Nous avons donc considéré, Monsieur Aragneau, M. Garcia, qu'il fallait passer à une autre étape. Nous allons créer une police de l'environnement, avec des personnes dédiées. C'est bien sûr lié à la verbalisation, mais aussi à la pédagogie et à d'autres éléments d'information qui leur viendront naturellement, comme les gestes citoyens provenant de la population elle-même, ou des gens du CCF qui parcourent le territoire et qui pourront leur permettre d'intervenir par verbalisation, prévention, mais aussi transmission aux services pour avoir la meilleure rapidité possible dans l'exécution des choses. Ces dépôts sauvages nous minent un petit peu, eu égard à la beauté de notre ville, son aspect de paisibilité. Nous voulons donc que les contrevenants puissent comprendre que nous ne pouvons pas partager cette vision de notre propre ville.

Je vous propose cette police d'environnement, qui sera composée de trois agents, qui seront directement liés à la police, car il y a une notion de verbalisation et une notion de connaissance des situations. Généralement, même si cela a un côté un peu ancien, on parle de garde-champêtre. Le garde-champêtre, cela ne veut pas dire une personne qui a des petites responsabilités ou qui les fait avec des petits moyens, pas du tout. C'est quelqu'un, au contraire, qui a beaucoup de pouvoir, dont celui d'intervenir immédiatement. Il faut avoir des qualités reconnues en termes de formation juridique, en termes de discernement psychologique, bref tout un arsenal professionnel absolument indispensable, à travers la police en place, mais aussi par des gens qui viendront remplacer, parce que ce sont ces gens-là qui seront prévus avec cette formation à caractère de protection du patrimoine, pour éviter les comportements inappropriés et chasser les incivilités. On aura immédiatement des personnes en supplément, transférées pendant une certaine période – pour la période de formation des suivants – pour faire cette opération.

Voilà ce que je voulais vous dire. Ce n'est pas une information neutre, surtout le jour où l'on vote le budget. Cela amènera une dépense supplémentaire.

FINANCES

1- Election du Président de séance pour les votes du Compte Financier Unique (C.F.U.) 2024

M. le MAIRE.- Je voudrais proposer la présidence de séance, pour les votes du compte financier, à M. Loïc Raoult, à qui je passe la parole immédiatement. Vous êtes d'accord pour que M. Raoult... ?

POUR à l'unanimité des présents et représentés.

Je vous souhaite un bon moment et je vous retrouve dans 7 points.

(Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres, quitte la séance à 9 heures 33. En son absence, la séance est présidée par Monsieur Loïc RAOULT.)

2- Compte Financier Unique 2024 – budget principal

Rapporteur : M. RAOULT

M. RAOULT.- Chers collègues, merci. Nous allons évoquer le Compte financier unique 2024, qui se décompose avec le budget principal et les budgets annexes. Je vais commencer directement par le résultat de l'exercice 2024 du budget principal. Le résultat de fonctionnement, en clôture, est de 4 629 244,51 euros. Le solde d'investissement, en clôture, est de - 7 260 187,64 euros. Le résultat global cumulé de clôture est donc de + 6 236 399,16 euros après restes à réaliser.

Concernant l'exécution budgétaire du budget principal, en section de fonctionnement, les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 107 248 170,25 euros, soit 99 % des crédits ouverts. Le montant des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice est de 117 363 896,51 euros, soit un taux de réalisation de 104 % qui, retraité du produit des cessions d'immobilisation, s'établit à 100,3 %.

Nous passons à la section d'investissement. Les dépenses réelles d'investissement ont un montant de 35 541 951,19 euros, ce qui correspond à un taux de réalisation de 81 %, auquel s'ajoutent 2 767 011,71 euros de restes à réaliser. Par conséquent, après restes à réaliser, ce taux passe à 87 %. Vous avez dans le rapport sur les comptes 2024 la liste des principaux investissements concernés.

Le montant des recettes réelles d'investissement de l'exercice est de 25 779 749,39 euros, ce qui correspond à un taux de réalisation de 62 %, auquel s'ajoutent 11 634 354 euros de restes à réaliser. Ce taux atteint 100 % après les restes à réaliser.

Je précise, s'agissant des subventions, que les restes à réaliser sont fondés par les conventions ou arrêtés d'attribution, transmis au contrôle de légalité à l'appui des comptes.

Les évolutions des dépenses et recettes 2024 du budget principal : pour la section de fonctionnement, les charges totales de 2024, soit 116 millions d'euros, baissent de 1 % par rapport à 2023. Pour les charges réelles, la baisse est de 4 %. Cette tendance doit être retraitée des changements de périmètre de l'exercice 2024, avec le terme des conventions de gestion avec la Métropole et le recrutement des personnels de la Maison de la danse. À périmètre constant, les charges réelles sont stables.

Il faut dire que la maîtrise remarquable des charges de personnel et la baisse des charges générales, avec le reflux du coût de l'énergie, ont permis de stabiliser à périmètre constant les charges 2024 à leur niveau de 2023, et ce malgré la forte progression des autres charges de gestion courante, avec la prise en charge notamment par la commune de la gratuité des transports scolaires et la forte augmentation de la contribution à l'ex-régie du centre équestre du Deven.

Les recettes totales de fonctionnement sont de 119 millions d'euros, soit - 3 % par rapport à 2023. Pour les recettes réelles, la baisse est de 2 %. En excluant le produit des cessions d'immobilisation, la baisse est de 4,4 %, soit - 0,4 %, en neutralisant l'effet de la fin des conventions de gestion.

Pour ce qui est des évolutions en section d'investissement, le montant des dépenses total est de 38,2 millions d'euros, dont 35,5 millions d'euros pour les dépenses réelles et 29,1 millions d'euros pour les dépenses d'équipement, soit – il faut le reconnaître –

une nouvelle année record, avec + 10 % par rapport à 2023. Les recettes réelles de l'exercice 2024 enregistrent une évolution de - 23 %, avec un montant de 25 779 749,39 euros. Le montant des recettes total est de 35,6 millions d'euros, dont 25,8 millions pour les recettes réelles, ce qui nous ramène à - 23 %, compte tenu notamment de deux emprunts-relais mobilisés en 2023, pour 6,55 millions d'euros.

Je tenais aussi à vous donner quelques éléments relatifs à la situation financière du budget principal, et notamment vous faire part d'une épargne nette de près de 1 million d'euros et d'une capacité de désendettement de 8,3 ans, donc inférieure à 10 ans, qui est considéré comme étant le seuil de prudence. On est donc dans la bonne tranche. En intégrant dans l'épargne brute le produit des cessions, la capacité de désendettement passe cette fois-ci à 6,4 ans.

Voilà pour la présentation du budget principal. Par la suite, nous verrons les annexes avec notamment les budgets de la Régie des agents de la ville, de la Régie municipale des transports, de la Régie municipale des pompes funèbres et le budget annexe qui concerne le bowling municipal d'Istres.

M. PRETOT.- Je vous remercie, mais je vais lier mes interventions entre le compte financier unique avec celui du budget 2025. J'attendrai donc le retour du Maire et la présentation du budget pour faire une analyse globale du sujet.

M. MAYOR.- Chers collègues, il en sera de même pour moi.

M. RAOULT.- Très bien. Je vous propose donc de passer à la lecture de la délibération pour le vote.

Dans ces conditions, le Conseil municipal est invité à approuver le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 du budget principal, conformément au document budgétaire joint, et arrêter pour 2024, toutes sections confondues, le résultat de l'exercice à + 353 524,46 euros, le résultat de clôture (résultat de l'exercice plus report des résultats 2023) à - 2 630 943,13 euros, les restes à réaliser à 2 767 011,71 euros en dépenses et 11 634 350 euros en recettes, et le résultat cumulé de clôture (résultats de clôture plus soldes des restes à réaliser) à 6 236 399,16 euros.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres I, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile)

CONTRE : 3 voix (Liste Istres Audacieuse)

ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)

M. RAOULT.- Je vous remercie.

3- Compte Financier Unique 2024 – budget annexe de la Régie des Agents de la Ville d'Istres

Rapporteur : Mme CAMOIN

Mme CAMOIN.- Les résultats de l'exercice 2024 du budget de la Régie des agents de la ville d'Istres sont les suivants : en section exploitation, le résultat d'exploitation de l'exercice est égal à 1 362,55 euros et le résultat de clôture à 7 121 euros. En investissement, le solde de l'investissement de l'exercice s'élève à 929,73 euros et le solde d'investissement de clôture à 11 187,78 euros.

Le résultat de toutes les sections : en résultat global de l'exercice, nous sommes à 2 292,28 euros. Le résultat global de clôture : 18 308,78 euros. Le résultat global cumulé de clôture s'élève à 17 373,08 euros. Merci beaucoup.

M. RAOULT.- Qui est contre ? Qui s'abstient ?

POUR : 34 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile)

ABSTENTIONS : 3 voix (Liste Istres Audacieuse, GABANOU Grégory)

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 voix (QUET Catherine, PRETOT Robin)

4- Compte Financier Unique 2024 – budget annexe de la Régie municipale des Transports

Rapporteur : M. ARAGNEAU

M. ARAGEAU.- Vous avez le tableau sous les yeux. Il faut arrêter ce compte, et toutes les sections confondues aussi.

M. RAOULT.- Merci, Monsieur Aragneau, c'est très synthétique !

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres !, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile)

ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)

5- Compte Financier Unique 2024 – budget annexe de la Régie municipale des pompes funèbres

Rapporteur : Mme CAMOIN

Mme CAMOIN.- En section exploitation, les résultats d'exploitation de l'exercice sont à - 24 979,46 euros et les résultats d'exploitation de clôture à 46 814,43 euros. En section investissement, le solde d'investissement de l'exercice est à - 28 542,98 euros et le solde d'investissement de clôture à - 127 434,33 euros. Résultat global de l'exercice : - 53 522,44 euros. Résultat global de clôture : - 80 619,90 euros. Résultat cumulé : 6 209 euros.

Je vous demande d'approuver le compte financier unique 2024 du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres pour 2024, toutes sections confondues, les résultats de l'exercice à - 53 522,44 euros, le résultat de clôture (résultat de l'exercice + résultat 2023) à - 80 619,90 euros, et le reste à réaliser à 1 000 euros en dépense, à 87 829 euros en recettes, et le résultat cumulé de clôture à 6 209,10 euros.

M. RAOULT.- Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres !, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile)

ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)

6- Compte Financier Unique 2024 – budget annexe du bowling municipal d'Istres

Rapporteur : M. SIERRA

M. SIERRA.- Le résultat d'exploitation de l'exercice est d'un montant de 14 779,32 euros, pour un résultat d'exploitation de clôture à 51 566,10 euros. Le solde d'investissement de l'exercice est d'un montant de - 47 885,70 euros, pour un solde d'investissement de clôture à - 5 844,30 euros. Le résultat global cumulé de clôture s'élève à 30 281,80 euros.

Le Conseil municipal est invité à arrêter le compte financier unique de l'exercice 2024 et à arrêter, pour toutes sections confondues, le résultat de l'exercice à - 33 106,38 euros, le résultat de clôture à + 47 721,80 euros, les restes à réaliser en dépenses à 15 440 euros et le résultat cumulé de clôture à + 30 281 euros.

Je vous remercie.

M. RAOULT.- Qui est contre ? Qui s'abstient ?

POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile)

ABSTENTIONS : 4 voix (Liste Istres Audacieuse, GABANOU Grégory)

7- Régie du centre équestre Le Deven – compte de gestion de l'exercice 2024

Rapporteur : Mme SANTINI

Mme SANTINI.- Suite à la fin de la régie du Deven du 31 décembre 2024, par mesure de simplification et en accord avec la Direction régionale des finances publiques, le compte de gestion doit être voté par le Conseil municipal. Le résultat de l'exercice 2024 est de 481 596,70 euros. Le résultat 2023 reporté est de - 267 042,74 euros. Le résultat de clôture de l'exercice 2024 est de 214 553 euros, pour le compte de gestion.

M. RAOULT.- Merci beaucoup. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile)

ABSTENTIONS : 4 voix (Liste Istres Audacieuse, GABANOU Grégory)

8- Régie du centre équestre Le Deven – compte administratif de l'exercice 2024

Rapporteur : Mme SANTINI

Mme SANTINI.- Le résultat d'exploitation de clôture est de 170 709,07 euros. En investissement, l'exercice de clôture est de 43 844,89 euros. Le résultat global cumulé, à la clôture, est de 214 553,96 euros.

M. RAOULT.- Merci beaucoup. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile)

ABSTENTIONS : 4 voix (Liste Istres Audacieuse, GABANOU Grégory)

M. RAOULT.- Cette première séance est terminée. Je tenais quand même à remercier le service financier, notamment Christelle et Jean-François, pour le travail qu'ils ont fourni et pour leur disponibilité. La séance est levée. Merci beaucoup.

La séance est levée à 9 heures 51.

La Secrétaire de séance,

Nabila BRAHMIA

10



La Présidente de séance,

Nicole JOULIA